Assemblée générale du dimanche 17 janvier 1999

L'office religieux terminé, le cortège des membres de la confrérie se dirige vers la salle bourgesiale pour prendre part à son rendez-vous annuel. Il était un peu plus de 11h00 lorsque le président Romain Zufferey ouvre la 130ème assemblée générale. Il salue les participants et leur souhaite la bienvenue. Quelques personnes se sont excusées ce matin pour des raisons de maladie. Il nous rappelle l'ordre du jour qui ne fait l'objet d'aucune remarque de l'assemblée, soit:

1. Lecture du protocole de l'assemblée du 17 janvier 1998
2. Lecture des comptes 1998
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du métral
5. Cotisations 1999
6. Admission de nouveaux Sociétaires
7. Nomination statutaire
8. Divers

1. Lecture du protocole de l'assemblée du 17 janvier 1998

Le secrétaire Serge Zufferey nous donne la lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 17 janvier 1998. Ce dernier recueille l'approbation de l'assemblée.

2. Lecture des comptes 1998

Notre trésorier Michel Rey, nous donne l'état des finances de notre Société.

Total des recettes	Fr. 8774,45
Total des dépenses	Fr. 9245,15
Diminution de fortune	Fr. 370,70
Fortune au 31.12.1998	Fr. 16'002,25

3. Rapport des vérificateurs

André Freiy et Marcellin Zufferey ont contrôlé les comptes 1998. Ils ont pointés toutes les pièces comptables.

elles concordaient avec les écritures. Il en ressort que la comptabilité est tenue d'une façon conforme par le caissier, il propose à l'assemblée de lui donner décharge, ainsi qu'aux organes responsables. Il le félicite pour son excellent travail. Sans les applaudissements nourris, les comptes 1998 sont approuvés. Le président remercie le caissier pour l'excellente tenue de la comptabilité et les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux.

4. Rapport du métral

Le président donne la parole à Oscar Zufferey, lequel retrace à sa manière les faits marquants de l'année viticole 1998. Les conditions climatiques favorables marquées par les grandes chaleurs torrides de juillet et du mois d'août ont nécessité un deuxième tour d'arrosage. Sans ce soleil de plomb, la maturité du raisin avait de l'avance dans la saison, si bien que les vendanges ont eu lieu en septembre. La récolte de Fendant 78°0 et de Rhin 90°0 était d'un état sanitaire satisfaisant pour une quantité correspondant aux normes AOC. Il remercie Michel Rey pour sa disponibilité lors des vendanges. Il nous fait remarquer aussi que les normes AOC ont été mises en vigueur depuis cinq ans, et malgré cela la situation viticole est en mauvaise posture. Il relève qu'en 1978, le kg de Fendant payé au producteur s'élevait à Fr. 3,20.-. Selon ses recherches la vigne de Sous-Grande a été constitué il y a 45 ans et aujourd'hui sa rentabilité est encore satisfaisante. Il ne nous cache pas que quelques pronostics seraient à faire. Pour conclure, il souhaite que nous puissions encore la cultiver pendant quelques années. Le président remercie le métral pour son précieux travail et le félicite pour son rapport.

5. Cotisations 1999

Malgré un léger déficit de l'exercice le comité propose de maintenir le montant de la cotisation comme par le passé à Fr. 50/membre.

6. Admission de nouveaux Sociétaires.

Trois demandes d'adhésion nous sont parvenues. Il s'agit d'un bourgeois en la personne de Jean-Michel Mabillard et de deux domiciliés sont Edgar Faure qui habite depuis plus de 14 ans à Chippis et de Claudy Zufferey secrétaire communal et paradeur assidu. Tous trois ont décidé pour des raisons diverses de rejoindre nos rangs. Le président soumet à l'assemblée les tarifs qui sont les suivants :

- pour un bourgeois Fr. 10.-
- pour un domicilié Fr. 150.-

C'est à l'unanimité que l'assemblée accepte ces trois nouveaux membres. Le nombre de sociétaire passe ainsi aujourd'hui à 75 membres. Sur décision du comité, il sera remis à chacun en sus du courrier habituel :

- copie des statuts
- une liste des membres
- une plaquette du 125ème
- l'insigne.

7. Nomination statutaire

Les vérificateurs de compte André Fréty et Marcellin Zufferey se tiennent à notre disposition pour un nouveau mandat. C'est par acclamation que l'assemblée renouvelle sa confiance. Comme annoncé deux ans plus tôt et après 12 années de présence au comité Michel Rey désire se retirer. Le président a pris acte de ses désirates et propose à l'assemblée pour le remplacer de faire appel à Blaise Rey, neveu de Michel et gérant de la Banque Raiffeisen. Sous des applaudissements nourris, l'assemblée accepte la proposition. Elle renouvelle sa confiance au président Romain Zufferey, pour deux ans encore, ainsi qu'au secrétaire Serge Zufferey. Le président remercie comme il se doit Michel Rey pour tout le travail accompli durant ces années passées au comité,

ainsi que par la jovialité et sa bonne humeur qu'il a toujours répandue dans notre société. Un cadeau en espèce lui est offert. A sa demande, il sera versé à l'Institut Notre Dame de Lourdes, ceci témoigne de toute sa gentillesse.

8. Divers.

Le président nous donne quelques information concernant les vignes.

"Vigne des Bernunes" : La commune de Sierre n'approvisionnera plus le secteur en eau potable pour l'arrosage des vignes. Un consortage sera constitué. Le comité a répondu favorablement afin de poursuivre l'irrigation. Une assemblée agendée en fin janvier nous donnera de plus amples renseignements à ce sujet. D'autre part le contrat de location arrive à échéance en décembre 1999. Pour rappel, le prix s'élève à Fr. 1000 par année pour une surface d'un peu plus de 400 m². Il se renouvelait automatiquement pour deux années, sauf dénonciation. Donc celui-ci est valable jusqu'en décembre 2000. Le Comité se réjouit de cette situation, lorque l'on connait les tarifs de location pratiqué aujourd'hui.

"Vigne de Sous-Géronde" : Le président nous rappelle que nous louons cette vigne à la Société Rhonewerke à Chippis. Un projet d'aménagement de cette zone va être réalisé soit : le déplacement du canal vers le nord surmonté sur les côtés d'une butte et d'un chemin pédestre. Ces aménagements vont réduire considérablement la surface de la vigne. Le Comité suivra l'évolution de cette affaire et si nécessaire prendra les contacts auprès de la Société.

André Frély demande si les membres absents ont avisé le comité de la non-participation au repas. Il lui est répondu que la majorité des membres annoncent leur absence, mais il faut toujours compter sur quelques récalcitrants.

Par palier à ces défections et afin de faciliter la tâche des responsables, il est décidé qu'un coupon de participation au repas sera annexée à la convocation à l'assemblée.

La parole n'étant plus sollicitée, Romain Zufferey lève l'assemblée à 11h50, non sans avoir adressé les remerciements aux personnes qui construisent le reposoir à André Frély et à son équipe de la parade, aux collègues du comité, à notre métral Oscar Zufferey ainsi qu'à tous les membres qui participent durant l'année aux diverses manifestations ayant un lien avec notre confrérie. Il nous rappelle que des cassettes du 125ème sont encore à disposition. Après nous avoir donné connaissance de la carte du menu et des vins qui l'accompagnent, il nous invite à nous rendre au carnotzet afin de partager dans la gaieté et la bonne humeur, l'apéritif préparé et servi par nos deux échansons Bernard Zufferey et son fils Patrik.

Le Président

Zufferey

(Romain Zufferey)

Le Secrétaire

(Serge Zufferey)